numéro 15
(nouvelle série) 752e épisode de la saga originelle...
Mars 2007 • 1 euro

vert

Le mensuel qui annonce la couleur

20h00

Gallieni 20/04/07

Dominique Voynet :
52,7 %
ELUE

Photo Yann Arthus-Bertrand

MAI 2008

12 MOIS DE PRÉSIDENCE ÉCOLO : CE QUI A CHANGÉ EN FRANCE !

Il y a un an, le 6 mai 2007, Dominique Voynet gagnait l'élection présidentielle. Pour la première fois, une femme – et une écologiste – à l'Élysée. La victoire (avec 52,7 %) de la candidate Verte promettait du changement. Douze mois plus tard, premier bilan. Les mesures prises, les chantiers en cours et ce qu'il reste à faire... Tour d'horizon d'une France Verte et riche en couleurs. *« Notre pays change et il continuera de changer »*, déclare la Présidente de la République française...



[www.voynet2007.fr]
[www.lesverts.fr]

L'ANNULATION IMMÉDIATE ET SANS CONDITION DE LA DETTE

Extraits du discours prononcé par Dominique Voynet le 14 octobre 2007.

**Mesdames, Messieurs,
C'est avec beaucoup d'honneur et de fierté que j'ouvre aujourd'hui ce sommet annuel franco-africain. C'est notre première rencontre depuis l'annonce, faite à ma demande et conformément à mes engagements par le gouvernement français, de l'annulation totale et unilatérale de la dette des pays les plus pauvres du monde. Venant après l'annonce de la fermeture par Mme la ministre de la Défense des bases militaires françaises en Afrique, cette décision a vivement encouragé les efforts et les mouvements de démocratisation du continent. Je m'en réjouis.
[...] Il est temps d'en finir, au-delà des discours généreux mais trop souvent sans lendemain, avec l'immobilisme et la corruption. Il est temps, je l'ai dit, d'en terminer avec un système, fruit de complicités politiques, militaires et industrielles, qui ruine l'Afrique. Il est temps, disons le mot, de rompre avec la Françafrique.
[...] L'annulation de la dette est une affaire de justice, d'éthique et d'efficacité économique. La dette des pays du Sud ne pèse pas lourd face à celle, historique, écologique et sociale, que les pays riches ont contractée à leur égard. Si la dette publique extérieure de ces pays était entièrement annulée, sans indemnisation des créanciers, cela représenterait une perte de 5 % du portefeuille de ceux-ci. Mais quel changement pour les populations libérées de ce fardeau ! Il deviendrait enfin possible d'investir massivement dans des politiques et des infrastructures de santé et d'éducation, de créer des emplois, de soutenir l'agriculture durable, de promouvoir et protéger les droits des femmes, pauvres parmi les plus pauvres. [...]
Mesdames, Messieurs, alors qu'aujourd'hui plus d'un Africain sur deux vit sous le seuil de pauvreté, que 300 millions d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable, que plus de 200 millions souffrent de la faim, que 15 000 enfants meurent chaque jour, victimes invisibles de la pauvreté, en moyenne 38 % des budgets de l'Afrique subsaharienne vont au remboursement de la dette. Je le dis avec solennité : cela doit cesser. Comme la France – et l'Italie, l'Espagne ou les pays scandinaves, qui ont également décidé de s'engager –, les pays créanciers doivent renoncer à une dette qui accable plus encore celles et ceux qui peinent déjà à simplement survivre.**

Patrick Farbiaz

12 MOIS DE PRÉSIDENCE ÉCOLO : CE QUI A CHANGÉ EN FRANCE !

7 mai 2007, lendemain d'élection. Dominique Voynet, toute fraîche Présidente de la République, commence par surprendre jusqu'à ses propres amis. Loin de la tradition, si vivace en France, de la marche forcée, elle annonce qu'elle va *« prendre son temps »*. Consulter, réunir, débattre.

Rien n'est inéluctable

L'annonce présidentielle marque une rupture : d'ordinaire, le nouveau locataire de l'Élysée constitue son gouvernement à marche forcée, en 48 heures. On dose. Et l'on sacrifie souvent, selon la nouvelle Présidente, *« la cohérence de l'action, la solidarité de l'équipe gouvernementale à la subtilité des équilibres politiques et des récompenses personnelles »*. Dominique Voynet déclare assumer son *« refus des réformes spectaculaires de la période d'état de grâce [...]. On ne change pas la France en cent jours. Conduire le changement, c'est d'abord établir de la confiance, admettre le temps de la concertation, refuser le passage en force »*. Objectif avoué de la Présidente : en finir avec les textes de loi votés dans la précipitation, les réformes à la hussarde qui préparent le raidissement de l'opinion et, au final, l'enlisement. *« La France »*, déclare-t-elle alors, *« n'est pas plus qu'une autre une société bloquée »*.

La rupture

Pour justifier sa décision, Dominique Voynet s'appuie sur des exemples étrangers. Et note en termes diplomatiques que, dans la plupart des pays, on ne se précipite pas le lendemain d'une élection pour distribuer les portefeuilles. Après avoir pris acte du verdict des urnes, on peaufine le programme de gouvernement, auquel chacun des ministres est lié, en connaissance de cause. C'est la méthode qui prévaut en Belgique, que retiendra la première présidente écolo française. Refusant, selon le porte-parole de l'Élysée, de *« surinterpréter »* le résultat du vote, elle affirme vouloir *« rompre avec une logique close sur elle-même, ignorante de la richesse du débat démocratique, des mouvements et des dynamiques qui peuvent naître de la délibération publique »*.

La nouvelle Présidente de la République a d'abord décidé de prendre son temps !

Le débat public

La première loi de la présidence Voynet, voulue comme fondatrice, s'appellera donc "loi du débat". Sur les grandes questions politiques, après une phase d'information pluraliste sur les données, sont élaborés des propositions ou des scénarios représentatifs des grands courants de pensée du pays ; réalisés avec des responsables et experts de tous bords, ils mettent à plat les avantages et les inconvénients. Ces premières formulations sont ensuite soumises à des débats décentralisés (et via internet), avec remontée d'avis et d'amendements. Ce n'est qu'ensuite que le gouvernement soumet une proposition, soumise aux amendements des forces politiques, économiques et sociales, et recueille des amendements, avant d'être présentée au Parlement.

Jusqu'à cet été 2008, le pays débattra donc de construction européenne, de politique énergétique et de protection sociale, trois sujets prioritaires dans l'agenda de la Présidente. Le Parlement devra se prononcer dans les mois qui suivront.

Pierre Radanne



Faisant fi du protocole élyséen, Dominique Voynet va à la rencontre des journalistes dès l'annonce de la composition du gouvernement par le secrétaire général de l'Élysée.

Entretien

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR TOUS

Trois questions à Côme Morille, agriculteur dans les Yvelines, qui commente pour nous la recommandation gouvernementale concernant l'agriculture biologique.

Vert : Dominique Voynet vient de se prononcer pour l'utilisation de produits biologiques dans les cantines scolaires. Pour vous, est-ce une bonne mesure ?

Côme : Oui, parce qu'il s'agit d'une recommandation. Il est tout à fait clair qu'il faut plus de douze mois pour rompre avec l'agriculture conventionnelle. Les sols doivent être nettoyés, les agriculteurs doivent être formés à de nouvelles méthodes... Il ne faudrait pas que ce changement de cap ne favorise que les exploitations importantes, ou que l'on se mette à produire du bio sans rien changer à l'organisation de la production et de la distribution. Faut-il préférer les haricots verts "bio" qui nous arrivent d'Afrique ou ceux "non-bio" d'un maraîcher de proximité ? Avec les AMAP*, de nombreux agriculteurs ont expérimenté les circuits courts qui lient un producteur à un groupe de consommateurs, c'est extrêmement intéressant. Sur le plan humain, bien sûr, mais aussi sur celui de la production. Savez-vous qu'aujourd'hui encore, n'importe quel produit que l'on trouve en supermarché a parcouru en moyenne 2 000 km pour arriver jusqu'à nous ?
Le circuit court est économe en énergie, il permet de réapprendre à consommer des fruits et des légumes de saison. C'est un changement de mode de vie qui peut se mettre en place très vite et avoir d'importantes répercussions sur l'organisation de la société. À l'inverse, l'agriculture biologique doit se mettre en place sans précipitation.

Vert : Et l'interdiction de la culture d'OGM en plein champ, qu'en pensez-vous ?

Côme : Là, il s'agit d'une mesure de salut public et je peux dire que nous revenons de loin. Dans les semaines qui ont précédé l'élection présidentielle, début 2007, la question des cultures non alimentaires destinées à remplacer le pétrole a fait irruption dans l'actualité. Ces produits n'étant pas destinés à l'alimentation, Nicolas Sarkozy avait annoncé que, s'il était élu, il autoriserait l'utilisation d'OGM pour les produire. Nous sommes passés très près du point de non-retour. Il est évident que la dissémination des OGM n'aurait pas pu être enrayée.

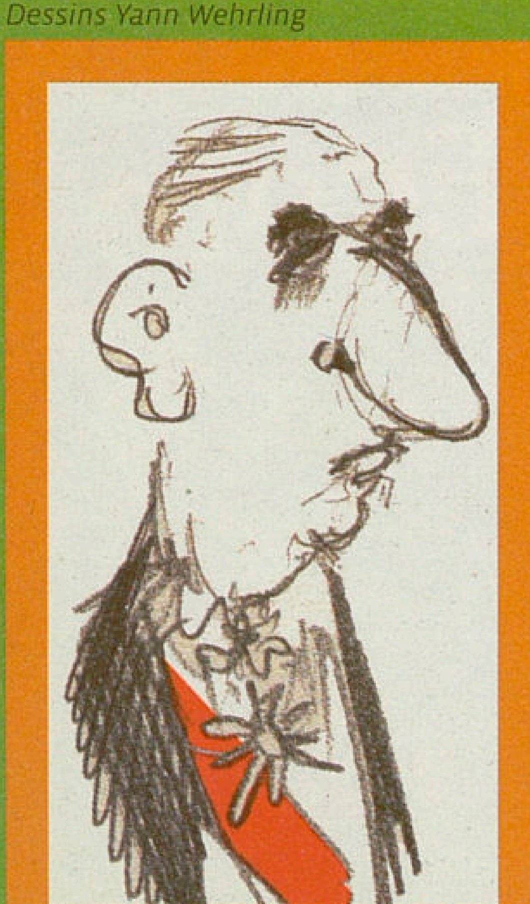
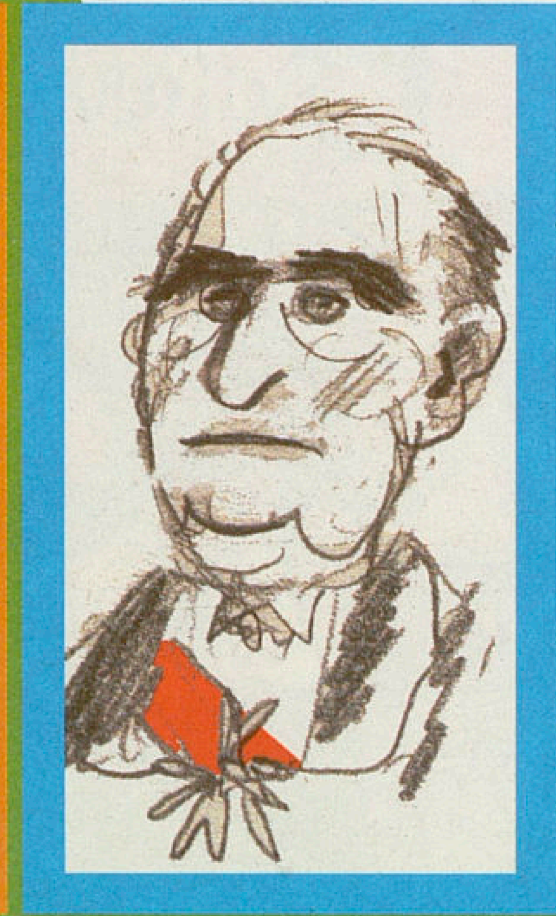
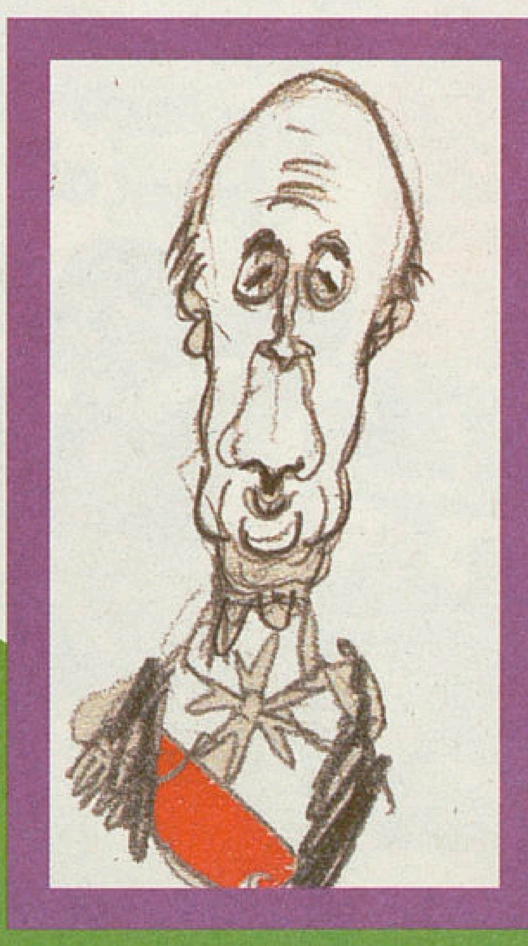
Vert : Le changement de mode de vie encouragé par la présidence permettra-t-il, selon vous, d'éviter les périls écologiques annoncés ?

Côme : Je pense que nous atténuerons le choc. La relation que nous entretenons avec l'écosystème est une question capitale et les paysans sont en première ligne dans cette bagarre-là.
Nous avons, en élisant une écologiste à la tête de la France, fait le choix de la vie, pas celui de la facilité.

Propos recueillis par Luc Blanchard

** Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).*

Dessins Yann Wehrling




LA CONVERSION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE

Il est 18 heures, ce 10 mai 2008. Dominique Voynet prend le TGV pour rentrer à Paris. La présidente est encore marquée par sa rencontre avec Marianne, caissière dans un supermarché de Besançon. Marianne l'a remerciée, vivement. Avec la loi d'urgence de lutte contre la pauvreté, votée à la rentrée 2007, sa vie a commencé à changer : elle gagne 200 euros de plus par mois, via la prime salariale que paient toutes les entreprises ayant recours aux temps partiels inférieurs à un mi-temps. Les premiers pas du "service public de la petite enfance" lui ont offert une solution pour faire garder sa fille après l'école, lorsqu'elle part travailler au supermarché. Pour le gouvernement, *« le travail avec les réseaux de l'économie solidaire, experts de ces questions depuis des années, a porté ses fruits ».*

La France va reconnaître en 2008 une dette écologique vis-à-vis des pays du Sud.

Coopération

La méthode avait aussi fonctionné pour revoir de fond en comble la politique d'aide au développement que la France apporte aux pays du Sud. En s'appuyant sur l'expérience des réseaux associatifs européens et africains, les règles ont été démocratisées et les projets soutenus ont l'aval des populations locales. Et pour la première fois, la France va reconnaître en 2008 une dette écologique vis-à-vis des pays du Sud. *« Le budget dégagé n'est pas encore à la hauteur des enjeux »*, avait concédé Dominique Voynet, *« mais les 3 milliards d'euros qui vont s'ajouter à l'aide existante et contribuer à financer l'électrification par le solaire en Afrique de l'Ouest font qu'enfin, la France consacrera 1 % de son PIB à l'aide au développement ».*

Bio, tri, isolation, etc.

Dans le train, Dominique Voynet est ravie de constater que, sous la pression de l'État, la SNCF a enfin mis au bio et à l'équitable plus de la moitié de sa carte de restauration. Mieux : le tri sélectif est en place. Le gouvernement compte bien sur la nouvelle taxe progressive sur les emballages pour diminuer le volume de déchets à traiter. En revenant de la voiture-bar, elle aperçoit à travers la fenêtre plusieurs chantiers d'isolation de logements : une des premières manifestations de la grande loi de conversion écologique de l'économie, votée parallèlement au budget 2008 et qui permet à chacun de faire isoler son logement gratuitement, ou presque, selon son revenu.

L'enveloppe de 10 milliards d'euros pour 2008 est entièrement financée par l'effacement des baisses d'impôt sur le revenu votées depuis l'an 2000. Problème : l'engouement est tel que le coût risque d'augmenter en 2009. Un engouement, en tout cas, qui créé des emplois : le frère de Marianne, qui était au RMI depuis deux ans, vient de trouver un emploi sur un chantier d'isolation. Ils seraient déjà 20 000 comme lui depuis l'entrée en vigueur de la loi...

Pascal Canfin

LOGEMENT : TENIR LES ENGAGEMENTS

C'était il y a un an et demi, en décembre 2006. Les Enfants de Don Quichotte, le ministère de la Crise du logement, les occupations du DAL... Le logement était la priorité du moment. Derniers vœux du président Chirac, le 31 décembre 2006, et la promesse d'un droit au logement opposable censé garantir un toit pour tous. Cinq mois plus tard, Chirac quittait l'Elysée sans que la question n'ait guère avancé.

Réquisitions

Dominique Voynet, dès son arrivée, veut *« faire du mal-logement une priorité ».* Le gouvernement annonce ainsi l'application stricte de l'ordonnance du 11 octobre 1945 sur la réquisition des logements vacants. Le texte n'avait pas servi depuis... 1976 ! La Présidente Voynet se borne, dit-elle, à *« appliquer la loi ».* Un an plus tard, la mesure touche plusieurs dizaines de milliers de logements. Et l'opinion publique suit.

La Présidente Voynet commença donc par ne faire qu'appliquer la loi.

Et ce n'est qu'un début, promet le gouvernement. Outre la création d'un fonds d'urgence au relogement obligatoire, doté de plus de 400 millions d'euros, le gouvernement a engagé la construction du million de logements sociaux promis pour la fin de la législature. Le tout en haute qualité environnementale (HQE).

Benjamin Joyeux

UN REVENU POUR TOUS

Mesures phares du budget 2008, le relèvement des minima sociaux et la création d'une allocation d'autonomie pour les 18-25 ans. *« La majorité civile est à 18 ans, il n'y a aucune raison que la majorité sociale ne commence qu'à 25 ! »*, avait déclaré Dominique Voynet à la rentrée. Quelques semaines plus tôt, les mouvements de chômeurs avaient accupé le ministère des Affaires sociales une semaine durant pour rappeler *« qu'avec 500 euros par mois, on ne vit pas ! ».* La création d'un revenu universel, déconnecté de l'activité, est également en discussion.

Manuel Domergue

LES BILLETS VERTS DE LA PRÉSIDENTE

« Il n'existe pas de prélèvements obligatoires, seulement des dépenses nécessaires. » **La déclaration de Dominique Voynet, moins d'un mois après son élection, avait donné le ton du quinquennat Vert. Dépenses jugées non nécessaires, la défense et le nucléaire ont été les premières cibles. La négociation du désengagement de la France dans le projet ITER est en cours ; l'abandon du Missile M51, du Laser Mégajoule, et de l'EPR, déjà décidé.**

Le projet de loi conditionnant les aides publiques aux impacts sociaux et écologiques de l'activité des entreprises veut inciter à la cohérence : aux grands discours, Dominique Voynet dit préférer les actes.

Dès l'année prochaine, l'impôt sur le revenu pourrait rapporter dix milliards d'euros supplémentaires, par le retour aux taux de l'an 2000 pour les hauts revenus. Les entreprises les plus bénéficiaires devraient subir un sort similaire.

Parallèlement, Dominique Voynet a lancé deux grands projets financiers.

Le premier, la généralisation des critères environnementaux dans la fiscalité, est un travail de longue haleine, qui doit composer avec les contraintes européennes. Cependant, les premières écotaxes nouvelles sont programmées. La TVA est augmentée pour les produits nocifs, dont les pesticides. La TIPP est transformée en taxe sur le carbone. La redevance "poids lourds" sur le trafic routier transnational, qui sera effective dans deux ans, devrait rapporter 700 millions d'euros par an et inciter à une reprise rapide du fret ferroviaire, comme on l'a déjà constaté en Allemagne.

Le second chantier est condamné à avancer à marche forcée. La nouvelle architecture de la fiscalité locale doit aboutir en même temps que la réforme institutionnelle et y coller : prédominance de la région et des communautés urbaines, suppression du département, péréquation des recettes des collectivités publiques.

Dominique Deboise

CINQ ANNÉES POUR ENGAGER LA MUTATION ÉNERGÉTIQUE

Quinquennat chargé en énergie pour la première présidence écolo ! Depuis les années 1970 et le choc pétrolier, jamais les questions énergétiques n'avaient été si discutées. Et pour cause.

La relance de la maîtrise de l'énergie constitue aujourd'hui une priorité pour la France.

La crise

La demande mondiale de pétrole a rattrapé l'offre et les prix se sont envolés sur fond d'instabilité du Moyen-Orient et de perspective de déplétion de nombreux gisements pétroliers, ce qui va se traduire par une concentration des ressources dans une poignée de pays. Cette situation va durer ; en clair, les producteurs reprennent le pouvoir.

En France, la facture d'importation de pétrole et de gaz s'élevait en 2006 à près de 50 milliards d'euros, soit la rémunération d'un million de salariés.

La maîtrise

La relance de la maîtrise de l'énergie constitue aujourd'hui une double priorité pour la Présidente Verte, car le développement des renouvelables, la réhabilitation thermique du patrimoine ancien et le développement des transports collectifs sont autant de moteurs d'emplois.

Les changements climatiques dominent justement ce quinquennat. La période de cinq ans sur laquelle portent les réductions d'émissions visées par le Protocole de Kyoto s'est ouverte début 2008 pour se clore fin 2012. La négociation sur les objectifs et les mécanismes pour la période suivante du protocole de Kyoto est entrée elle dans le vif du sujet après le départ de George Bush de la Maison Blanche. La discussion est dure et devrait tourner autour d'un objectif de réduction de 20 % des émissions. Dominique Voynet n'en démord pas.

La loi

Cette politique énergétique d'ensemble fera l'objet, avant la fin de cette première mandature, d'une loi sur l'énergie et le climat, issue d'un large débat public qui, selon Dominique Voynet, *« fixera des conditions d'intérêt général, garantira l'équité d'accès à l'énergie, exprimera une priorité morale aux solutions énergétiques qui présentent le moins d'impact environnemental et de risque, reconstruira un cadre de planification et associera les collectivités territoriales par une vaste décentralisation. »*

C'est avec cet arrière-plan que les centrales au charbon et nucléaires commandées après le premier choc pétrolier arriveront en fin de vie autour de 2020. Ce mandat présidentiel est donc celui des choix quant aux priorités de remplacement. *« C'est sur un socle constitué par des progrès dans l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et une amélioration des comportements individuels, répondant à la fois au dérèglement climatique et à la dépendance pétrolière, que sera évité le recours au nucléaire, à la fois sans engagement de l'EPR et sans commande de réacteurs en remplacement des actuels »*, a déclaré encore la Présidente de la République.

L'Europe

Autre enjeu décisif de Dominique Voynet pendant ce quinquennat : la privatisation du secteur, impulsée par la Commission européenne pour élaborer une politique commune et pour contourner le blocage des États. Or, avec les tensions sur l'approvisionnement énergétique, ce mouvement de privatisation se révèle totalement à contretemps. En outre, la mise en place d'oligopoles depuis dix ans produit l'inverse de ce qui était promis : au lieu d'une concurrence transparente et d'une baisse des prix, les tarifs de l'électricité ont flambé et les investissements ont diminué. La France Verte se bat pour que la renégociation des traités européens fasse de l'énergie une compétence européenne assise sur un socle solide de politiques d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables et d'alternatives à la route. Quant à la gestion du secteur de l'énergie, sous l'impulsion de la France, il évolue doucement mais sûrement vers un statut ouvert en privé pour la production, un statut de droit public européen pour les réseaux électriques THT et gaziers, et une maîtrise par les Régions de la distribution locale.

Pierre Radanne

Rédaction : 247 rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris. Téléphone 01 53 19 53 19, fax 01 53 19 03 93, courriel [vertcontact@lesverts.fr], internet [www.lesverts.fr] • Directrice de publication : Cécile Duflot • Directeurs de rédaction : Anne Souyris et Yann Wehrling • Rédactrice en chef : Géraldine Boyer • Secrétariat de rédaction, mise en page : GB • Dessins : Charlie Hebdo reproduits avec l'aimable autorisation de notre excellent confrère
Imprimerie : Presse Pluriel, Paris, Tél. 01 43 66 71 53 • Tirage : 200 000 ex. • CPPAP n° 0108 P11487 - ISSN 0298-8089 • Comité de rédaction : Luc Bastard, Luc Blanchard, Dominique Deboise, Manuel Domergue, Fanny Carmagnat, Benjamin Joyeux • Ont aussi collaboré à ce numéro : Jérôme Gleize, Lionel Guérin, Mickaël Marie, Serge Marolleau, Christophe Rossignol

LES PREMIÈRES MESURES DE DOMINIQUE VOYNET PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

1 DIVISION PAR QUATRE DES GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2030

2 LOI CADRE POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

3 CONSTRUCTION D'UN MILLION DE LOGEMENTS SOCIAUX HQE

4 RELANCE DU PROCESSUS CONSTITUANT EUROPÉEN

5 SORTIE DU NUCLÉAIRE D'ICI À 2030

6 RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS

7 RÉFORME DE LA JUSTICE ET DU SYSTÈME PÉNITENTIAIRE

8 UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE SANTÉ PLUTÔT QUE DE SOINS

9 VERS LA VIe RÉPUBLIQUE

10 15 % D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE D'ICI À 2012

11 DROIT AU MARIAGE ET À L'ADOPTION POUR LES COUPLES DE MÊME SEXE

1

La victoire de Dominique Voynet à l'élection présidentielle aura accéléré la prise de conscience des risques encourus par la planète. Trois mois avant l'élection, la publication du rapport du GIEC sur l'évolution du climat avait sonné l'alerte. Les *« mesures d'urgence pour le climat »*, annoncées très vite par la Présidente Verte, ont été tenues : crédits dédiés aux autoroutes transférés vers le rail et les transports collectifs, lancement d'un plan national d'isolation de l'habitat, boom des énergies renouvelables, etc. Et les habitudes changent : fin 2007, on a constaté les premières ruptures de stocks... d'ampoules à basse consommation.

2

***« La loi reconnaît** enfin le statut et les apports de l'économie sociale et solidaire »*, selon l'expression d'un député de la majorité. Le rapport Lipietz rédigé sous le gouvernement Jospin, ainsi que les travaux engagés par Guy Hascoët sont repris. De multiples projets sont alors lancés dans de nombreux domaines. Un tiers secteur de l'audiovisuel est créé, permettant la mise en œuvre de télévisions alternatives. De nombreuses coopératives d'utilisateurs se mettent en place, au détriment de sociétés de services qui voient leur personnel les quitter pour des organisations plus conviviales.

3

Vivre mieux et créer de l'emploi. C'est l'objectif affiché du programme national de construction lancé par la présidence. Dominique Voynet l'a affirmé à plusieurs reprises : *« Il ne suffit pas de faire des logements, il faut en outre qu'ils soient vivables, et qu'ils le soient durablement. C'est pour cette raison que nous voulons mettre à la portée de tous les plus hauts standards de construction écologique »*. Concrètement, des immeubles et des maisons qui ne consomment pas ou peu d'énergie pour soulager la planète et les factures de chauffage ; des matériaux locaux, pour réduire les transports ; un aménagement urbain densifié, pour diminuer les déplacements contraints. Le programme a déjà permis de créer, en un an, près de 20 000 emplois.

4

Le chantier est engagé, la Présidente voulant à la fois aboutir vite et restaurer la confiance de ses partenaires européens. *« Nous avons besoin de régulations de l'économie à l'échelle du continent, et nous ne trouverons ces régulations que dans un cadre politique clair, fondé sur un texte constitutionnel européen, dont je souhaite qu'il soit soumis au vote de tous les citoyens de l'Union le même jour [...]. C'est aussi une condition pour que le projet européen trouve ou retrouve son sens et sa légitimité aux yeux de tous »*, a notamment déclaré Dominique Voynet.

5

Le démantèlement des centrales nucléaires françaises est engagé. Priorité à la plus ancienne, Fessenheim, en Alsace. À Flamanville, le chantier de l'EPR est arrêté. Un plan national de reconversion des territoires concernés est déjà engagé.

6

Après tous les grands pays européens, la France régularise les sans-papiers présents sur son territoire. Cela permet le retour dans leur pays de nombreux sans-papiers bloqués chez nous par peur de ne pouvoir revenir. L'annulation de la dette, entre autres mesures, aura resserré les relations entre la France et ses anciennes colonies. A la clé, de nombreux projets de co-développement, facilités par l'instauration d'une politique de visas plus souple.

7

Considérant qu'on ne peut pas *« publier tant de rapports convergents et faire si peu de chose dans les faits »*, le gouvernement a engagé une politique d'humanisation des prisons dans le cadre d'une réforme profonde de la justice tournant le dos aux obsessions sécuritaires des gouvernements précédents. Le nombre de prisonniers a déjà diminué d'un quart, facilité par la dépénalisation de nombreux anciens délits (séjour irrégulier, consommation de drogue, fraude aux transports, etc.). Les associations d'aide aux prisonniers, qui ne veulent plus voir *« la prison confondue avec un hôpital psychiatrique »*, ont salué l'initiative.

8

Mobilisation maximale au ministère de la Santé, qui renforce les politiques de prévention de l'obésité, des maladies respiratoires. Dans le cadre d'une politique de réduction des risques, la légalisation contrôlée des drogues est engagée. L'exposition professionnelle aux substances cancérogènes fait l'objet d'une attention particulière. Une mission interministérielle permanente pour la santé environnementale est constituée, avec pour mission de nourrir l'action du gouvernement.

9

Transformer la République. C'était l'objet du référendum constitutionnel convoqué fin 2007. Au plus haut de sa popularité, la Présidente emporte largement le référendum. Et dans la foulée, le Parlement accorde le droit de vote aux résidents étrangers, instaurant *"une véritable citoyenneté de résidence"*. L'architecture administrative de la France est maintenant en cours de révision au profit des régions pour créer un véritable système fédéral, doté de pouvoirs autonomes et différenciés, reconnaissant les identités régionales, à l'instar des autres pays membres de l'Union européenne. La réforme institutionnelle du Sénat, qui devient la Chambre représentant les régions, est mise en œuvre.

10

Le changement au ministère de l'Agriculture aura bousculé le monde agricole. Trois mois après des élections professionnelles qui avaient conforté le syndicalisme majoritaire, plutôt hostile aux écologistes, la cohabitation s'annonçait rude. Le clash a, jusqu'ici, été évité : la concertation avec la profession a été maintenue, et sur certains points renforcée, mais elle a surtout été élargie *« à toute la société, parce que l'agriculture concerne, simplement, toute la société »*, selon Dominique Voynet. Révolution culturelle ? Rien n'est acquis. Mais la réforme du calcul des primes agricoles, devenu plus favorable aux petites et moyennes exploitations, aura permis au gouvernement de s'assurer du soutien d'une bonne partie de la profession. Et d'engager les réformes annoncées, en particulier en faveur de l'agriculture biologique. Les négociations de la PAC ont commencé. Compte tenu du changement d'attitude de la France, qui bloquait sous Chirac toute évolution, les discussions avancent rapidement.

11

Entendre la demande d'égalité des droits, admettre que la famille a changé. La loi accordant aux couples de même sexe le droit au mariage et à l'adoption, votée à l'été 2007, aura marqué le début d'un chantier de réforme du droit de la famille, qui sera, selon la Présidente, *« un travail de long terme, parce qu'il s'agit d'adapter le droit à la réalité d'une cellule familiale qui a changé, qui se recompose et se retisse parfois hors des schémas hérités »*.

NATURELLEMENT

Dès son entrée à l'Élysée, Dominique Voynet a annoncé l'abandon de tous les projets d'infrastructures destructeurs des milieux naturels. Motif supplémentaire de satisfaction pour les associations environnementalistes : les soutiens publics à la préservation des écosystèmes et de la biodiversité ont été renforcés. *« Le changement est réel »*, notaient les associations en marge d'une table ronde officielle, *« enfin, la protection de la nature est érigée en réelle priorité »*.

[www.voynet2007.fr]
[www.lesverts.fr]